



**UN-HABITAT**



## **United Nations Human Settlements Programme**

Programme des Nations Unies pour les établissements humains - Programa de las Naciones Unidas para los Asentamientos Humanos  
P.O. Box 30030, Nairobi 00100, KENYA Telephone: (254-20) 7621234 Fax: (254-20) 7624266/7 (Central Office)  
Email: infohabitat@unhabitat.org Website: <http://www.unhabitat.org>

Le 28 février 2007

### **Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)**

**Vingt et unième session (Nairobi, 16-20 avril 2007)**

**Notification de la Directrice exécutive**

**Additif**

**Directives pour le dialogue sur l'urbanisation durable :  
réduction de la pauvreté urbaine par une action locale  
axée sur le financement et la planification**

#### **Dates, lieu et participation**

1. Un dialogue sur l'urbanisation durable sera organisé durant la vingt et unième session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Le dialogue se déroulera le mercredi 18 avril dans la salle de conférence 2 au siège d'ONU-Habitat à Nairobi (Kenya). Les gouvernements, les autorités locales et les autres partenaires du Programme pour l'habitat y participeront.

#### **Objectif du dialogue**

2. Comme indiqué dans la notification de la Directrice exécutive annonçant la tenue de la vingt et unième session du Conseil d'administration et comme précisé en outre dans le document sur le thème spécial (HSP/GC/21/3), le dialogue a pour objectif premier de faciliter les discussions sur la manière de réduire la pauvreté urbaine par une action locale axée sur le financement local et la planification participative, et de mettre en pratique les idées orientées vers l'action et les enseignements tirés.

3. Le deuxième objectif est de favoriser les partenariats entre les administrations locales et nationales d'une part et entre les collectivités locales et la société civile, y compris le secteur privé, d'autre part. Ce faisant, une attention sera accordée à la participation communautaire en vue de porter au maximum les résultats obtenus en s'appuyant sur le rôle dynamisant que joue ONU-Habitat dans la mobilisation des ressources et l'établissement de partenariats mondiaux pour atteindre les cibles 10 (Eau et assainissement) et 11 (Amélioration des bidonvilles) des Objectifs du Millénaire pour le développement.

### **Résultats attendus du dialogue**

4. Le dialogue devrait, sur le plan politique, aboutir à la mobilisation des gouvernements et d'autres partenaires du Programme pour l'habitat pour qu'ils s'engagent en faveur d'un agenda pour une action locale à l'appui du Plan stratégique et institutionnel à moyen terme d'ONU-Habitat proposé pour la période 2008-2013. Cet agenda sera finalisé et adopté par le Forum urbain mondial lors de sa quatrième session à Nanjing (Chine) en 2008. S'il est vrai que les discussions qui se tiendront mettront en exergue les défis que doivent surmonter les villes et les communautés dans les pays en développement, on s'attend que nombre de remarques et recommandations formulées présenteront également un intérêt au niveau mondial, dans la mesure où la pauvreté urbaine, la croissance économique et le financement des infrastructures et services constituent aussi des défis majeurs dans les nombreuses zones urbaines des pays développés et des pays à économie en transition.

### **Mandat assigné pour le dialogue à la vingt et unième session**

5. Par le paragraphe 2 de sa résolution 16/12 du 7 mai 1997, le Conseil d'administration a décidé de donner aux différents partenaires, lors de ses prochaines sessions, l'occasion de dialoguer entre eux et avec les gouvernements, faisant observer que ces dialogues pourraient, le cas échéant, contribuer aux délibérations de ses sessions.

6. Etant donné le temps limité imparti pour les déclarations des autorités locales et d'autres partenaires du Programme pour l'habitat durant le segment de haut niveau de la vingt et unième session conformément aux articles 64 et 65 du Conseil d'administration, le dialogue est censé donner aux autorités locales et aux autres partenaires du Programme pour l'habitat l'occasion de procéder à un large échange d'idées avec les gouvernements sur le thème retenu pour le dialogue et de souligner leurs stratégies pour relever les défis posés par une action locale pour l'urbanisation durable au cours des années à venir. En vue de faciliter les discussions, tous les intervenants (voir ci-dessous) sont encouragés à soumettre à l'avance au secrétariat un résumé écrit de leurs présentations pour qu'elles puissent être distribuées avant le dialogue.

### **Décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa vingtième session sur le thème et le rôle du dialogue lors des sessions futures**

7. Conformément à la résolution 20/21 du Conseil d'administration, approuvée par le Conseil à sa vingtième session tenue en 2005, le Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat a recommandé au Bureau du Conseil d'administration que le thème du dialogue organisé lors de la vingt et unième session soit le suivant « Urbanisation durable » :

réduction de la pauvreté urbaine par une action locale axée sur le financement et la planification », et a formulé d'autres recommandations ayant trait à d'autres nouvelles dispositions organisationnelles en vue de la session. Ces recommandations ont par la suite été entérinées par le Président du Conseil d'administration.

8. Comme précisé en outre dans la notification de la Directrice exécutive, le thème devrait faire le lien entre le segment de haut niveau et le dialogue. C'est pourquoi, tant le document sur les questions stratégiques ((HSP/GC/5/Add.1), principal document orientant le débat du segment de haut niveau, que le document sur le thème spécial (HSP/GC/21/3) découlent du Plan stratégique et institutionnel à moyen terme d'ONU-Habitat proposé pour 2008-2013 (HSP/GC/21/5), le document sur les questions stratégiques mettant l'accent sur les questions se rapportant à l'action aux niveaux national et international et le document sur le thème spécial visant à orienter le débat sur l'action locale pour l'urbanisation durable et la réduction de la pauvreté qui aura lieu durant le dialogue.

### **Organisation du dialogue**

9. Le dialogue se déroulera sous la forme de deux séances plénières consécutives, une dans la matinée et l'autre dans l'après-midi du 18 avril 2007.

**Séance de la matinée** : 9 heures – 12 h 30

10. La séance de la matinée sera le segment technique du dialogue et sera consacrée au rôle de la planification dans la réduction de la pauvreté urbaine et le financement de logements favorisant les pauvres et du développement urbain. Les interventions et discussions devraient mettre en lumière les expériences et l'importance que revêtent le financement et la planification pour l'urbanisation durable au XXI<sup>e</sup> siècle.

**Séance de l'après-midi** : 14 heures – 17 h 30

11. La séance de l'après-midi sera le segment politique du dialogue, au cours de laquelle les autorités locales et autres partenaires du Programme pour l'habitat énonceront leur engagement à l'égard d'un agenda pour une action locale en vue de la réduction de la pauvreté pour appuyer le Plan stratégique et institutionnel à moyen terme d'ONU-Habitat qui est proposé, ainsi que la voie à suivre.

12. Des informations supplémentaires ébauchant les questions à examiner lors des séances de la matinée et de l'après-midi figurent dans le document sur le thème spécial (HSP/GC/21/3).

### **Composition des groupes d'experts**

13. Le dialogue sera présidé par le Président du Conseil d'administration ou un membre du Bureau de la vingt et unième session désigné par le Président. Les discussions qui se dérouleront au cours de chaque séance seront animées par un facilitateur, un pour la séance de la matinée et un autre pour la séance de l'après-midi.

14. Il y aura sept intervenants durant la séance de la matinée, qui comprendront deux représentants gouvernementaux, deux représentants des autorités locales et trois représentants d'autres partenaires du Programme pour l'habitat.

15. Avant les interventions du groupe d'experts, il est prévu que le Président du dialogue informera les participants sur les volets des résultats du segment de haut niveau qui présentent un intérêt pour les discussions. Ensuite auront lieu les débats d'experts, qui démarreront par des interventions des présentateurs suivies d'une discussion animée par le facilitateur entre le groupe d'experts et un public composé de représentants des gouvernements, des autorités locales et des autres partenaires du Programme pour l'habitat participant à la vingt et unième session.

16. Il y aura également sept intervenants durant la séance de l'après-midi, qui comprendront deux représentants des organisations d'autorités locales et cinq représentants des autres partenaires du Programme pour l'habitat.

17. Les intervenants feront des déclarations et pourront se voir poser des questions complémentaires par le facilitateur. Il est prévu, comme indiqué plus haut, que durant la séance de l'après-midi, les autorités locales et autres partenaires du Programme pour l'habitat énonceront non seulement leur engagement en faveur d'une action locale pour l'urbanisation durable, mais aussi leurs attentes quant aux mesures que les gouvernements prendront pour faciliter la contribution qu'ils apporteront à la réalisation de cet objectif. Cela devrait faire l'objet d'un débat général à la suite des présentations des intervenants.

18. Il est prévu que la liste des intervenants sera finalisée par le secrétariat avant la mi-mars 2007.

19. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez vous mettre en rapport avec :

Mr. Anantha Krishnan, Civil Society/Partners Section  
Chief, Partners & Youth Section  
Monitoring & Research Division  
UN-Habitat  
Nairobi, Kenya  
Téléphone : + 254 20 762 3870  
Mél : anantha.krishnan@unhabitat.org

Mr. Guenter Karl  
Dialogue Focal Point  
Partners & Youth Section  
Monitoring & Research Division  
UN-Habitat  
Nairobi, Kenya  
Téléphone : + 254 20 762 3050  
Mél : guenter.karl@unhabitat.org

Mr. Alain Kanyinda, Local Authorities/Governance Section  
Coordinator, Local Government Unit & NEPAD Cities Programme  
Global Division  
UN-Habitat  
Nairobi, Kenya  
Téléphone: + 254 20 762 4122  
Mél : alain.kanyinda@unhabitat.org